

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
12 DECEMBRE 2013**

La séance est ouverte à 20h30.

Membre du conseil absent excusé : Maryse FORTIN

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Budget communal : DM n°1 : virement crédits de fonctionnement
- Rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable du SIEX

Les membres du conseil acceptent de porter ces points à l'ordre du jour.

➤ **BUDGET COMMUNAL : DM n° 1 : VIREMENT CREDITS DE FONCTIONNEMENT**

Afin de payer le remboursement de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties (dégrèvement taxe foncière jeunes agriculteurs) sur l'exercice 2013, les membres du conseil entérinent une décision modificative de virement de crédits en section de fonctionnement.

Le chapitre concerné n'étant ouvert qu'à hauteur de 1 000 € et le dégrèvement 2013 s'élevant à 1 145 €, les crédits sur les dépenses imprévues (022) sont diminués de 145 € pour couvrir le chapitre concerné (014).

Article	Libellé	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>Section de Fonctionnement -Virement de Crédits</b>			
D 022 /022	Dépenses imprévues	<b>145.00</b>	
7391171/014	Dégrèvement Jeunes Agriculteurs		<b>145.00</b>

Pour information, cette somme payée est ensuite reversée sur l'article 73111 en recettes (opération blanche).

➤ **RAPPORT 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE**

Monsieur Christophe GILLES, adjoint, présente le rapport transmis par le Syndicat intercommunal des eaux du Chesné. Après en avoir pris connaissance, les membres du conseil n'émettent aucune observation.

Le rapport est disponible en Mairie et consultable sur le site internet de la commune.

➤ **TRANSFERT COMPETENCE RELATIVE AUX RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A FOUGERES COMMUNAUTE**

Le territoire de Fougères Communauté est inscrit dans la première tranche des travaux qui débiteront en 2014 sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Mégalis Bretagne afin d'apporter le très haut débit.

Les EPCI ont été retenus comme échelle territoriale de proximité sur laquelle s'appuient les différents partenaires financiers pour mobiliser leurs investissements au déploiement de la fibre optique.

Les membres du conseil, à l'unanimité, décident de transférer cette compétence à Fougères Communauté.

➤ **PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2013-2014 :**  
**ECOLES PUBLIQUES**

Les membres du conseil acceptent de procéder au paiement des demandes de participation aux charges de fonctionnement d'écoles publiques pour l'année 2013-2014.

• **Ecole publique de Fougères :**

2 enfants en primaire x 387.48 € = ..... 774.96 €

2 enfants en maternelle x 774.54 € = ..... 1 549.08 €

**TOTAL ..... 2 324.04 €**

• **Ecole publique de St Brice en Coglès :**

2 enfant en primaire x 280.56 € = ..... 561.12€

**TOTAL ..... 561.12 €**

• **Ecole publique de St Jean sur Couesnon :**

1 enfant en primaire x 260.39 € = ..... 260.39 €

1 enfant en maternelle x 824.32 € = ..... 824.32 €

**TOTAL ..... 1 084.71 €**

➤ **TRANSFERT DE LA COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC AU SDE 35**

Par délibération en date du 16 juillet 2013, le conseil municipal a accepté le transfert de la compétence éclairage public (maintenance et travaux) au SDE35.

En raison d'une erreur des services du SDE concernant le modèle de délibération à prendre (non-indication de la date du transfert, oubli de textes réglementaires et de la signature d'un PV de mise à disposition des biens), les membres du conseil valident à nouveau ce transfert.

➤ **CESSION TERRAIN « BOUTINIER »**

Les membres du conseil acceptent de rétrocéder une petite parcelle de terre (délimitée jusqu'à la sortie de route) d'environ 80m<sup>2</sup> enclavée sur le terrain du propriétaire intéressé par l'achat au lieudit « Boutinier ». Le prix de vente est fixé à 1 € le m<sup>2</sup> avec prise en charge des divers frais nécessaires à l'acquisition par l'acquéreur.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Point sur les travaux en cours

- Aménagement du Cimetière : les travaux devraient se terminer début janvier.
- Atelier communal : un peu de retard sur le planning des travaux (3 semaines)
- Bibliothèque : fin des travaux prévue pour fin mars
- Pôle santé : démarrage du chantier en novembre. Durée estimative des travaux de 10 mois.

Location salle annexe pour le nouvel an

Les élus décident de fixer le tarif de la location de la salle annexe et de la cuisine pour les fêtes à 168.98 €. (tarif habitants de Billé – de 50 personnes).

Vœux de Monsieur le Maire

Les traditionnels vœux auront lieu le samedi 4 janvier 2014 à 11h00.

*La séance est levée à 23h20*